



La solution
d'assurance de
bâtiments pour
immeubles locatifs,
immeubles commer-
ciaux et bâtiments
industriels

Zurich Business Immeubles

L'assurance de bâtiments protège le capital investi dans des biens immobiliers contre des pertes financières.

La couverture d'assurance souhaitée peut être combinée individuellement.

À qui profite Zurich Business Immeubles?

Les propriétaires d'immeubles locatifs; en particulier d'immeubles à usage commercial et industriel.

En sus du bâtiment, les choses suivantes peuvent être incluses dans l'assurance

- **Les installations immobilières,**
telles que parois de séparation, installations électriques supplémentaires, réseaux informatiques, etc. qui ne sont pas couvertes par une assurance de bâtiments cantonale ou qui ne peuvent pas l'être.
- **Les fondations spéciales,**
telles que protection de la fouille, dispositifs d'étanchéité contre la nappe phréatique, poses de pieux, etc.
- **Les ouvrages en plein air,**
tels que piscines avec couvertures, pergolas, cabanes de jardin, fontaines, installations techniques, etc.

Quels risques peuvent être sélectionnés dans la couverture de base?

Incendie / événements naturels

L'assurance incendie et événements naturels de Zurich couvre les conséquences d'un incendie, de la fumée, de la foudre, d'une explosion ou d'un roussissement, des hautes eaux, d'une inondation, d'une tempête, de la grêle, d'une avalanche, de la pression de la neige, d'un éboulement de rochers, de chutes de pierres ou d'un glissement de terrain.

Vol

Les dégâts causés au bâtiment lors d'effractions (portes forcées, vitres brisées, barreaux cassés, etc.) sont couverts par l'assurance vol.

Dégâts d'eau

Les dommages dus à l'écoulement ou au refoulement d'eau ou d'autres liquides de conduites ou à l'infiltration de précipitations sont couverts par l'assurance dégâts d'eau de Zurich.

La couverture casco construction, unique en son genre, est comprise. Elle couvre les accidents de construction pour les transformations et agrandissements, tout comme les rénovations de façade.

Responsabilité civile de bâtiments

Si le propriétaire d'immeuble est tenu responsable de lésions corporelles et de dégâts matériels, Zurich prend en charge les prétentions financières justifiées. De plus, les prétentions de tiers injustifiées sont rejetées. Pour les transformations de petite envergure, la responsabilité civile du maître d'ouvrage est même assurée.

Vos avantages en un coup d'œil

- **Solution d'assurance de bâtiments pour immeubles locatifs, immeubles commerciaux et bâtiments industriels**
- **Couvertures de base étendues**
- **Modules complémentaires et sommes d'assurance au choix**
- **Solution d'assurance sur mesure – adaptée à vos besoins**
- **Rapport prime/prestation optimisé**
- **Couverture tous risques pour installations techniques d'immeubles, dont installations d'énergie de substitution**
- **Dommages causés aux cultures et à l'environnement**
- **Assurance de construction pour les agrandissements et les transformations**
- **Coûts d'une solution forfaitaire**
- **Dommages causés par des animaux**

Assurances complémentaires

Les prestations et coûts suivants peuvent être inclus dans l'assurance:

Incendie / événements naturels

- Travaux de déblaiement sur le lieu du sinistre, évacuation et élimination comprises, ainsi que décontamination des sols
- Frais de déplacement et de protection de machines intactes lors d'un sinistre
- Renchérissement entre la date du sinistre et celle où les immeubles sont reconstruits
- Frais supplémentaires pour les valeurs artistiques et historiques
- Combustibles ainsi qu'appareils et matériel pour l'entretien du bien-fonds assuré et du terrain afférent: tondeuses à gazon, machines de déneigement, appareils de nettoyage, outils à main, etc., mazout
- Revenu locatif lorsque les locaux ne peuvent plus être loués à cause d'un sinistre

Couverture élargie

- Troubles civils et actes de malveillance
- Écoulement de liquides et de masses en fusion
- Fuites d'eau d'installations Sprinkler
- Collision de véhicules et effondrement de bâtiments
- Contamination radioactive

Vol

- Frais de changement de serrure
- Frais supplémentaires pour les valeurs artistiques et historiques
- Appareils et matériel

Dégâts d'eau

- Travaux de déblaiement sur le lieu du sinistre, évacuation et élimination comprises
- Frais de déplacement et de protection de machines lorsque cela est nécessaire pour réparer une conduite défectueuse
- Recherche, dégagement et réparation de conduites défectueuses
- Frais supplémentaires pour les valeurs artistiques et historiques
- Appareils et matériel
- Revenu locatif lorsque les locaux ne peuvent plus être loués à cause d'un sinistre

Bris de glaces (casco)

L'assurance bris de glaces prend en charge les frais de réparation et de remplacement:

- du verre de l'immeuble, y compris les évier, lavabos, surfaces de cuisson en vitrocéramique, enseignes et réclames lumineuses ainsi que les inscriptions et films sur verre.
- d'installations en verre, telles que revêtements muraux et de sol en pierre naturelle et artificielle ou en céramique.

Sont également assimilés à du verre les matériaux similaires au verre tels que le plexiglas ou autres matières synthétiques.

autres modules

- Installations techniques d'immeubles à l'intérieur des bâtiments ou en plein air telles qu'ascenseurs, équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation, systèmes énergétiques y c. installations de production d'énergie de substitution et systèmes de gestion d'immeuble contre les dommages dus à la malveillance, à une mauvaise utilisation ou à des travaux d'entretien réalisés de façon inadéquate
- Dommages causés par des animaux (fouines, rongeurs, insectes)
- Environnement et cultures
- Tremblement de terre
- Terrorisme

Nous nous ferons
un plaisir de vous conseiller
individuellement et de manière
personnalisée.
Adressez-vous à l'agence Zurich
la plus proche, appelez-nous
gratuitement au 0800 80 80 80
ou contactez directement
votre courtier / broker.
www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.



Because change happenz.